

*Seul le prononcé fait foi*



PRÉFET DU HAUT-RHIN

**Cérémonie de remise de décrets de naturalisation  
Mercredi 6 février 2019**

---

Permettez-moi de commencer par saluer l'ensemble des élus présents, ainsi que les différents responsables des différents services de l'Etat qui sont aujourd'hui représentés.

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui, à la préfecture, pour un moment républicain. Un moment qui marquera vos vies de femmes et d'hommes.

Cette cérémonie de remise des décrets de naturalisation, qui marque votre passage au statut de citoyen français est solennelle. Et elle doit le rester.

C'est un moment solennel pour vous. Pour moi aussi. C'est l'occasion de vous souhaiter la bienvenue et de saluer votre choix de rejoindre notre communauté nationale. La France n'est pas une communauté fondée sur le sang et la filiation mais une communauté d'idéaux et de valeurs, qui accueille en son sein quiconque montre sa

volonté de partager ce destin commun. Par nature, elle est une société ouverte.

Je tiens ainsi à rappeler la tradition d'accueil et d'ouverture de notre République, à laquelle nous sommes particulièrement attachés. Avant vous, siècle après siècle, notre pays s'est enrichi des apports des femmes et des hommes qui l'ont rejoint. Venus du monde entier, ils ont choisi de s'installer sur notre sol. Ils ont servi la France. Ils l'ont défendue lorsqu'elle était attaquée. Ils ont contribué à sa prospérité. La France est devenue leur pays, leur patrie, et nombre d'entre eux comptent parmi nos très grands hommes. Vous vous inscrivez dans cette tradition. La France est désormais votre patrie.

La solennité de ce moment traduit également la détermination dont vous avez fait preuve tout au long d'une procédure administrative exigeante. C'est pourquoi la remise de votre décret de naturalisation est beaucoup plus que la simple remise d'un document administratif au guichet de la Préfecture.

C'est en effet un acte essentiel de votre vie, de votre parcours, qui vous engage, vous-mêmes, et votre famille, de même qu'il engage la communauté nationale que vous avez choisie de rejoindre et qui vous accueille en son sein.

C'est pour vous l'aboutissement d'une histoire qui a commencé avec votre arrivée sur le sol de France. Vous y êtes venus pour des raisons diverses, avec votre histoire et vos expériences.

Ce qui caractérise la France ce sont les contrastes qu'elle sait faire vivre en son sein. Des contrastes qui apparaissent aussi bien à travers les accents de sa langue, la géographie de sa terre que des visages de celles et ceux qui la peuplent.

La France est une terre d'accueil généreuse et ouverte, un pays qui est désormais pleinement le vôtre !

Notre département en est le témoignage : aujourd'hui, vous êtes au nombre de 112 à obtenir la nationalité française, originaires de 32 pays différents.

En devenant Français, vous devenez les dépositaires d'un héritage tout autant que les continuateurs d'un projet. Vous apportez avec vous vos origines, vos racines, vos aspirations.

Vous êtes, dorénavant, des citoyennes et des citoyens français. A ce titre, vous bénéficiez des mêmes droits que l'ensemble des autres citoyens français ; des mêmes droits mais également des mêmes devoirs.

A partir de ce jour, vous avez notamment le droit de voter à toutes les élections, d'être éligibles ou encore d'accéder aux emplois publics.

La nationalité française vous impose également des devoirs et, en premier lieu, le respect des lois de la République. Votre contribution personnelle au fonctionnement des institutions nationales passe également par l'impôt mais aussi la transmission à vos enfants des valeurs qui fondent notre République.

La France est, vous le savez, une République laïque.

Le peuple, qui choisit ses élus, est formé d'une infinité de sensibilités et d'attachement à tels ou tels courant de pensée, de telle ou telle culture, à tel ou tel idéal. Cette diversité fait la richesse de notre nation. Mais elle s'exprime dans ce qui unit et dépasse les Français : le sentiment d'appartenance à la même communauté nationale et l'engagement d'en garantir la cohésion par des comportements citoyens.

La citoyenneté française à laquelle vous accédez s'exprime, d'abord, par l'adhésion, exigeante, à la devise de la République : liberté, égalité, fraternité.

La liberté est la base de la démocratie. Croyances, cultures et différences y ont toute leur place mais aucune ne peut prétendre s'imposer aux autres. Chaque français est libre de ses opinions mais

chaque français doit respecter celle des autres dans le cadre défini par la loi.

Vous avez décidé d'adopter les règles qui régissent notre société. La laïcité en est une. Elle garantit à chacun le libre exercice de son culte, à condition que cet exercice ne gêne pas les convictions d'autrui.

Nous sommes d'abord des citoyens français. Aucune appartenance, ethnique, religieuse, idéologique ou autre, ne peut remettre en cause le principe fondamental d'égalité. Égalité entre les hommes et les femmes. Égalité des droits entre les citoyens. Égalité des devoirs.

Le respect conjoint de ces deux principes de liberté et d'égalité est la condition de l'accès à cette valeur supérieure qu'est la fraternité.

Notre devise républicaine n'a pas été donnée ; elle a été conquise au fil de l'histoire de notre pays, marquée par des combats pour faire prévaloir des idéaux.

En ce jour particulier qui marque votre accession à la nationalité française, je veux formuler un souhait : que nos institutions républicaines forment le cadre propice de votre épanouissement personnel et qu'elles vous permettent d'être pleinement citoyen Français.

La République a sa devise, son drapeau, son hymne : la Marseillaise.

Face au terrorisme qui menace notre unité, il est important que les Français se rassemblent, quelles que soient leurs origines et leurs convictions, autour des principes de la République et des symboles qui les incarnent.

Vous avez demandé à rejoindre la communauté nationale, et la France vous a dit oui. C'est un honneur qu'elle vous fait : mais laissez-moi vous dire qu'en retour, votre choix nous honore pleinement. Aujourd'hui, je suis heureux de vous accueillir parmi nos concitoyens. Vous pouvez être fiers d'être Français.

Je vous invite maintenant à vous lever pour écouter LA MARSEILLAISE.